



VISITE AU MAROC DE LA HAUT-COMMISSAIRE DE L'ONU AUX DROITS DE L'HOMME

La fin d'un mensonge

Madame Navi Pillay reconnaît les avancées du Maroc en matière des droits de l'Homme et des libertés publiques. Mais des questions persistent et des réponses sont toujours attendues.

ABDELLATIF MANSOUR



Saleheddine Mezouar et Navi Pillay. Rabat, le 27 mai 2014.

Le Maroc est-il en train de rétablir la vérité sur la situation des droits de l'Homme dans le pays? Est-il enfin parvenu à se faire entendre par les institutions internationales sur cette question? Envers et contre tous les précédents décevants dans ce domaine, il faut croire que "oui", au vu des impressions et des déclarations de Mme Navi Pillay, haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme. Comme son nom l'indique, c'est la plus haute instance onusienne en la matière. Donc la plus habilitée à observer, à enquêter et à tirer les conclusions sur le sujet. D'autant que c'est la première fois depuis dix ans qu'un responsable international de ce rang

et de cette stature se rend au Maroc pour les besoins d'une prise de contact et de travail sur la problématique des droits de l'Homme.

Il était important de faire ce genre de précisions préliminaires, pour la simple raison que le Maroc a souvent été l'objet d'appréciations à l'emporte-pièce et

de contre-vérités qui sentaient le parti-pris préalable et le pré-établi totalement à côté de toute approche objective de la réalité.

La visite a duré quatre jours, du 26 au 29 mai 2014, au cours desquels Mme Pillay a pu rencontrer les plus hautes autorités du pays, ainsi que les représentants de la société civile. Elle affirme qu'elle n'a eu aucune difficulté à avoir des discussions franches, directes et approfondies avec les personnes concernées ou intéressées par la question des droits de l'Homme. Ses séances de travail ont ainsi concerné le Chef du gouvernement, les présidents des deux chambres du parlement, le délégué inter-ministériel aux droits de l'Homme, le président du CNDH et le ministre de la Justice. On s'arrête volontiers sur cette dernière entrevue, pour la raison évidente qu'il s'agit de département en prise directe avec la gestion, la supervision et le respect des droits de l'Homme dans tous ses aspects et toutes ses dimensions, en termes de liberté et d'intégrité physique.

Mustapha Ramid, en charge de la Justice et des Libertés, a donné un aperçu sur la marche résolue vers une indépendance réelle et effective de l'institution judi-

“Les observateurs de l'ONU ont constaté à quel point le Sahara s'est métamorphosé en matière de libertés individuelles et collectives.”

ciaire, à travers un dialogue national qui rassemble toutes les composantes socio-économiques et politiques du pays. Une longue marche toujours en cours, mais qui promet, au delà des professions de foi. Ce tour d'horizon a été couronné par l'audience royale accordée à Mme Pillay, le mardi 27 mai à Casablanca. Au terme de ses entretiens d'informations de première main, Mme Pillay a fait une remarque éminemment pertinente, à savoir que la Constitution de 2011 adopte le principe de la suprématie des conventions internationales sur les législations nationales, tout en consacrant une place particulière aux droits de l'Homme et des Libertés publiques.

Ce texte constitutionnel est donc en avance sur ses précédents. Tout le problème est de mettre en place les mécanismes adéquats et de fournir les moyens nécessaires pour sa traduction dans la réalité quotidienne des faits de justice et de l'étanchéité de la séparation des pouvoirs. Selon toute vraisemblance, ce processus progressif est sur les rails. Mme Pillay a également relevé les nouvelles dispositions prises par le Maroc à l'égard des immigrés sub-sahariens en séjour illégal.

SURVIVANCE D'UN PASSIF DIFFICILE

Les opinions ainsi livrées par Mme le haut-commissaire des Nations Unies ne sont pas des déclarations de convenance diplomatique. C'est un témoignage en toute conscience. D'autant plus que Mme Pillay, avant de venir au Maroc, a pris le soin de se faire précéder par une commission technique qui a parcouru le pays de long en large et fait un séjour conséquent au Sahara marocain. Dans cette partie intégrante du territoire national, et qui fait controverse avec nos voisins algériens, les observateurs méticuleux de l'ONU ont pu constater à quel point cette région s'est métamorphosée, pas seulement dans le domaine des équipements et des services publics, mais aussi et surtout en matière de libertés individuelles et collectives et de gestion régionale participative. C'est sur ces observations que Mme Pillay a fondé ses convictions. Ceci étant, la dignitaire de l'ONU nous a aussi dit des choses qui ne sont pas de nature à nous fâcher dès lors que celles-ci nous renvoient à des faits intolérables qui persistent. À titre d'exemple, absolument inadmissible, la torture endémique que nous n'arrivons pas à éradiquer, même si elle ne concerne, officiellement, que quelques cas isolés. Est-ce juste la survivance d'un passif difficile à apurer, à tel point qu'il est devenu un fait de culture sécuritaire; ou un phénomène encore cultivé dans les temps présents? De la réponse sincère et convaincante à cette question dépend notre crédibilité et nos possibilités de persuasion de nos interlocuteurs et de nos contradicteurs ■



Entretien express avec

Driss Elyazami, président du Conseil national des droits humains (CNDH)

Recueillis par **N. JOUHARI**

“L'ONU considère le Maroc comme un modèle pour la région du Monde arabe”

Maroc Hebdo: La commissaire de l'ONU chargée des droits de l'Homme était en visite au Maroc du 26 au 29 mai 2014. Quelle lecture en faites-vous?

Driss Elyazami: La visite de Mme Navy Pillay, en réponse à une invitation de S.M. le Roi, est une marque de reconnaissance de l'ONU et, au-delà, de toute la communauté internationale, des progrès réalisés par le Maroc en matière des droits humains.

C'est aussi une reconnaissance pour le processus de réforme politique engagé depuis des années dans notre pays, dans le cadre du pluralisme et de manière apaisée, contrairement à d'autres pays de la région où les transitions démocratiques se font d'une façon heurtée.

Il n'y a rien à reprocher au Maroc en matière des droits humains?

Driss Elyazami: Aucun pays au monde ne peut être qualifié de “paradis des droits de l'Homme”. Le processus de respect des droits humains est un processus qui dure dans le temps. A chaque fois qu'on règle un dossier, un thème, il y en a d'autres qui sont posés sur la table. Mme Pillay, qui reconnaît les avancées du Maroc, exige de nouvelles améliorations. Un défenseur des droits de l'Homme n'est jamais satisfait à 100%. Pour revenir à Mme Pillay, je dois vous dire qu'elle représente l'instance suprême au niveau de l'ONU en matière de supervision du respect des droits humains et si elle demande au Maroc de faire avancer son processus législatif, c'est parce qu'elle considère le Maroc comme un modèle pour toute la région du Monde arabe; et la communauté internationale a le Maroc à l'œil pour cette raison. ■

Pourquoi alors des ONG internationales comme Amnesty s'attaquent au Maroc?

Driss Elyazami: Il faut toujours voir la moitié pleine du verre.

Amnesty, elle-même, reconnaît ce que le Maroc a réalisé, mais relève qu'il y a encore des atteintes à l'intégrité physique des détenus ou qu'il y a encore de la torture dans certains cas. Dans les rapports du CNDH, nous soulignons la persistance de pratiques dégradantes. Lesquelles restent limitées mais qui doivent disparaître. Il faut bien le dire, personne ne conteste aujourd'hui l'évolution du Maroc dans l'instauration de la démocratie et le respect des droits humains. De ce fait-là, contrairement à des dizaines de pays, le Maroc n'a plus le droit à l'erreur, si j'ose dire. La coopération avec l'ensemble des mécanismes de l'ONU relatifs aux divers aspects des droits humains se fait de manière fluide et sans entrave. Les témoignages d'organismes internationaux le prouvent.

Par exemple...

Driss Elyazami: Outre les déclarations de Mme Pillay, le secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme, Karim Laidi, devrait être parmi nous le 1er juin pour une visite de travail. Le 6 juin, nous accueillons la réunion du Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme.

Nous ne pouvons avoir l'honneur d'abriter une telle rencontre s'il n'y avait pas des avancées notoires. Tout cela sera couronné par la tenue au Maroc du 2ème Forum international des droits de l'Homme, en novembre 2014. C'est vous dire le chemin parcouru par le Maroc ■